

# AVIS DE L'OCRCVM

**Avis administratif**  
**Appel de candidatures**

**Date limite pour l'envoi des candidatures :**  
**le 1<sup>er</sup> février 2019**

*Destinataires à l'interne :*  
Affaires juridiques et conformité  
Détail  
Formation  
Haute direction  
Institutions  
Pupitre de négociation

*Personne-ressource :*  
Lindsey Mahoney  
Avocate aux compétences  
Téléphone : 416 943-4654  
Courriel : [lmahoney@iroc.ca](mailto:lmahoney@iroc.ca)

**18-0243**  
**Le 20 décembre 2018**

## **Comité de l'OCRCVM sur l'assurance des compétences – Appel de candidatures**

### **Sommaire**

L'OCRCVM est à la recherche de candidats pour son Comité sur l'assurance des compétences, comité qui a remplacé le Comité sur l'éducation et les compétences et le Sous-comité sur la formation continue en 2016.

### **Mandat du comité**

Le comité a pour mandat de conseiller l'OCRCVM sur les questions qui se rattachent aux politiques et activités liées à l'assurance des compétences, y compris les normes d'attribution des autorisations et la formation continue.

Le comité est une source précieuse de connaissances et d'expérience pratiques acquises dans le secteur.



## **Travaux du comité**

Le comité appuie le travail que l'OCRCVM accomplit en matière d'assurance des compétences :

- en le conseillant sur les politiques et les activités liées à l'assurance des compétences;
- en contribuant à l'élaboration des normes de compétence de l'OCRCVM;
- en examinant la matière des cours ainsi que les propositions de cours, y compris les propositions relatives au contenu des cours, à la stratégie pédagogique, etc.

L'OCRCVM met sur pied des groupes de travail ou comités spéciaux chargés d'accomplir une partie de ces activités.

## **Composition du comité**

Le comité peut compter jusqu'à 15 membres.

Il s'appuie sur l'expertise d'employés de courtiers membres et d'autres organisations qui ont de l'expérience dans les domaines suivants :

- affaires juridiques et conformité;
- formation et perfectionnement;
- clientèle de détail
- clientèle institutionnelle;
- options;
- contrats à terme;
- assurance des compétences.

Il s'agit d'un comité pancanadien dont la composition reflète la diversité des courtiers membres sur les plans de la taille et du type d'activités et représente les différentes régions du Canada.

## **Pourquoi participer?**

L'OCRCVM a des normes élevées en matière de compétences ainsi qu'un régime de compétences rigoureux.

Les compétences sont une priorité d'ordre stratégique pour l'OCRCVM, car des normes de compétence strictes jouent un rôle essentiel dans la protection des investisseurs ainsi que dans l'intégrité et l'efficacité des marchés financiers.

Notre collaboration permet de maintenir les normes de compétence, de professionnalisme et de déontologie les plus strictes à l'intérieur du cadre réglementaire de l'OCRCVM.



### **Conduite et conflits**

Les membres du comité ne peuvent pas consulter les organismes ou établissements qui donnent des cours prescrits par l'OCRCVM, comme CSI, ni travailler pour de tels organismes ou établissements. Les candidats doivent déclarer toute relation qu'ils pourraient avoir eue dans le passé avec CSI ou d'autres prestataires de cours dans le secteur des services financiers.

Les membres du comité doivent se conformer à un code de conduite et, compte tenu de la nature du travail du comité, signer et respecter une entente de confidentialité.

### **Envoi des candidatures et processus de nomination**

Les membres du comité sont nommés par le président et chef de la direction de l'OCRCVM, ou la personne que celui-ci peut désigner, suivant les conseils du personnel de l'OCRCVM chargé de l'assurance des compétences.

Les membres sont nommés pour un mandat de deux ans. Ce mandat peut être reconduit à la discrétion du président et chef de la direction de l'OCRCVM ou de la personne que celui-ci peut désigner.

Nous étudierons toutes les candidatures que nous recevrons d'ici le 1<sup>er</sup> février 2019.

Veuillez faire parvenir vos candidatures ou vos questions à :

Lindsey Mahoney  
Avocate à l'assurance des compétences  
OCRCVM  
[lmahoney@iroc.ca](mailto:lmahoney@iroc.ca)